

RAPPORT D'ACTIVITES

2019

RESERVE NATURELLE NATIONALE DU BAGNAS

SITE NATURA 2000 ETANG DU BAGNAS

FR 9101412 et FR 9110034

SITE DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL

n° 34/289 - Le Bagnas



Préambule

Dans une première partie, nous présenterons une synthèse du nouveau plan de gestion 2020-2029 validé en comité consultatif le 05 novembre 2019, puis nous retracerons comme chaque année, les actions marquantes de l'année 2019. Chaque action est suivie du code correspondant dans le plan de gestion de la réserve et dans le DOCOB des sites Natura 2000. Pour chaque action réalisée, le nombre de jours passés par l'équipe est identifié (entre le 01/01 et le 31/12) au titre de la réserve et au titre de Natura 2000.

Sigles et abréviations

AE RMC : Agence de l'eau RMC
AFB : Agence Française pour la Biodiversité
ARDAM : Association de Ressources et de Développement des Activités et Métiers de l'environnement
BPJEPS : Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport
CAHM : Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée
CBN : Conservatoire Botanique National
CCAS : Centre Communal d'Actions Sociales
CDL-LR : Conservatoire du Littoral du Languedoc-Roussillon
CDNPS : Commission Départementale de la Nature des Sites et des Paysages
CLJ : Centre Loisirs Jeunes
COOPERE 34 : Coordination Pour l'Education Relative à l'Environnement sur les territoires héraultais
CPIE BT: Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement du Bassin de Thau
CSRPN : Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel
DAT : Diagnostic d'Ancre Territorial
DCE : Directive Cadre sur l'Eau
DDTM34 : Direction Départementale des Territoires et de la Mer de l'Hérault
DOCOB : Document d'Objectifs
DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
EBF : Espace de Bon Fonctionnement
EEDD : Education à l'Environnement et Développement Durable
EID : Entente Interdépartementale de la Démoustication
ENP : Espace Naturel Protégé
ETP : Equivalent Temps Plein
FCR : Facteur Clé de Réussite

FIL-MED : Forum Interrégional des Lagunes Méditerranéennes
GEMA : Gestion des Eaux et des Milieux Aquatiques
GRAINE-LR : Groupe Régional d'Animation et d'Initiation à la Nature et l'Environnement du Languedoc-Roussillon
JEP : Journées Européennes du Patrimoine
JMZH : Journée Mondiale des Zones Humides
LPO : Ligue pour la Protection des Oiseaux
MJC : Maison des Jeunes et de la Culture
MNHN : Muséum national d'Histoire naturelle
ONCFS : Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage
PG ZH : Plan de Gestion Zone Humide
PLIE : Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi
PLU : Plan Local d'Urbanisme
RNF : Réserves Naturelles de France
RNN : Réserve Naturelle Nationale
RTE : Réseau de Transport d'Electricité
SAM : Sète Agglopôle Méditerranée
SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
SMBT : Syndicat Mixte du Bassin de Thau

Crédits photos : ADENA sauf mentions contraires

Introduction sur le plan de gestion 2020-2029

De la Réserve Naturelle Nationale du Bagnas

Du site Natura 2000 « Etang du Bagnas »

Du site du Bagnas du Conservatoire du Littoral

De la Zone Humide du Bagnas

Validé en Comité Consultatif le 05 novembre 2019

Préambule

Le Bagnas est le lieu de convergence de nombreux partenaires qui au travers d'un statut de protection spécifique défendent avec leurs particularités ce site d'exception. A la fois, **Réserve Naturelle Nationale**, **site Natura 2000**, terrain du **Conservatoire du Littoral**, **zone humide** et masse d'eau classée **DCE**, le Bagnas se situe au carrefour de multiples statuts de protection. Chaque statut avec son institution de tutelle revêt des spécificités, un périmètre d'actions, une propre culture.

Le point commun de tous ces statuts, c'est de **protéger** un lieu d'exception, c'est de protéger les espèces végétales et animales qu'il abrite. Mais c'est aussi **de maintenir et d'améliorer la fonctionnalité** de ces habitats et milieux qui le composent.

Ainsi, même si le langage et la culture peuvent parfois sembler divergents, les objectifs de ces statuts de protection convergent vers un unique but.

Ce plan de gestion en cours d'élaboration a l'ambition de concilier les différentes facettes de l'ensemble de ces statuts de protection, d'engager un langage commun entre les différents partenaires. Le tronc principal reste l'entrée Réserve Naturelle et c'est pourquoi le gestionnaire s'est évidemment appuyé sur la nouvelle méthodologie des PG de RNF pour

élaborer ce document, mais un travail sur la méthodologie a été réfléchi avec l'ensemble des partenaires afin que chaque spécificité soit prise en compte. Le document final sera en tout premier lieu le plan de gestion de la RNN du Bagnas mais aussi le DOCOB des sites N2000, le PG des terrains du CDL et le PG de la ZH du Bagnas.

Dans le cadre de ce travail, le gestionnaire a mis en place une **commission scientifique** informelle qui accompagne pas à pas l'ADENA dans ses questionnements.

Présentation du plan de gestion

Un état des lieux communs aux différents statuts de protection du site présente la situation administrative, les connaissances sur les écosystèmes, la place de l'Homme dans et autour du site ainsi que le fonctionnement de la zone humide et de son Espace de Bon Fonctionnement.

Cet état des lieux s'est basé sur les connaissances acquises lors des précédents plans de gestion et sur les études réalisées pendant l'élaboration du plan de gestion sur le fonctionnement hydraulique, l'ancrage territorial et le paysage.

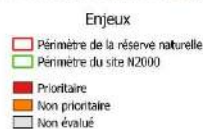
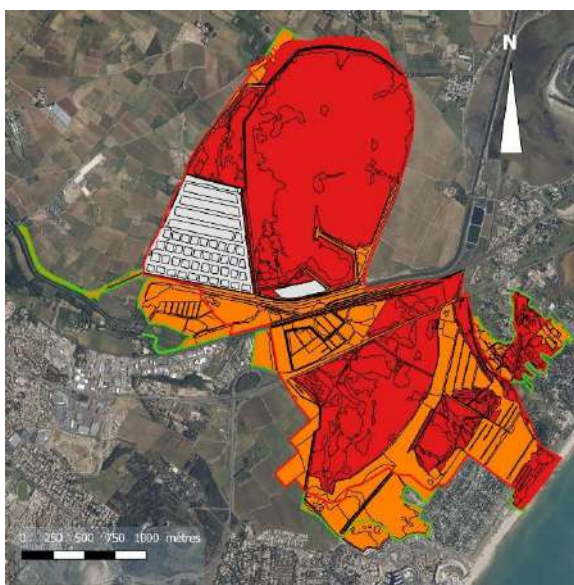
Les enjeux et le plan d'action du plan de gestion ont été scindés en deux parties. Une première partie présente les enjeux et objectifs de gestion du Site du Bagnas (RNN, Natura 2000, CDL) et une seconde partie présente la stratégie pour la zone humide du Bagnas.

Le site du Bagnas

Les enjeux du Site du Bagnas

Ces enjeux ont été déterminés à partir de la responsabilité du gestionnaire vis-à-vis des différents habitats composants le site. La méthodologie appliquée est celle du cahier technique 88 présentant les étapes de la réalisation d'un plan de gestion d'espace naturel.

Les enjeux, ainsi définis sont repris dans le tableau suivant.



Cartographie des enjeux du plan de gestion

Enjeux	Degré de l'enjeu
Fonctionnalité de la lagune permanente du Grand Bagnas et roselières associées	Prioritaire
Fonctionnalité des lagunes temporaires (Petit Bagnas + Pairoillet) et sansouïres associées	
Fonctionnalité des milieux dunaires et plage	
Milieux ouverts	Non prioritaire
Eaux douces et végétation aquatique et de ceinture des bords d'eau	
Ripisylves, haies et milieux boisés	
Zones artificialisées	
Anciens bassins piscicoles	Non évalué

Le plan d'actions du Site du Bagnas

Le plan d'action se décompose selon les 3 enjeux prioritaires et est complétés de 3 facteurs clés de réussite (FCR) venant soutenir la gestion et contribuer à l'atteinte des objectifs fixés.

Ainsi pour chacun des trois enjeux prioritaires :

- Un objectif à long terme a été défini ainsi que les indicateurs permettant de suivre et d'évaluer la progression vers cet objectif.
- Une stratégie opérationnelle a été définie de manière à traiter chaque pression s'exerçant sur l'enjeu. Pour chaque objectif opérationnel des actions de gestion, de suivi, de travaux, de police, d'étude etc ont été définies.

Les facteurs clés de réussite sont les suivants :

- Amélioration des connaissances : cette partie traite des connaissances non prises en compte dans les enjeux prioritaires (naturalistes, historiques, paysagères...). Les suivis réalisés dans le cadre de programme à une échelle plus large que le Bagnas comme le Wetland sont repris dans ce facteur clé de réussite
- L'ancrage territorial : ce FCR inclut les missions de sensibilisation et de police ainsi que la construction de partenariats aux différentes échelles avec les partenaires et acteurs de la Réserve Naturelle et de son territoire.
- Le fonctionnement : cette partie traite du fonctionnement administratif et financier du site.

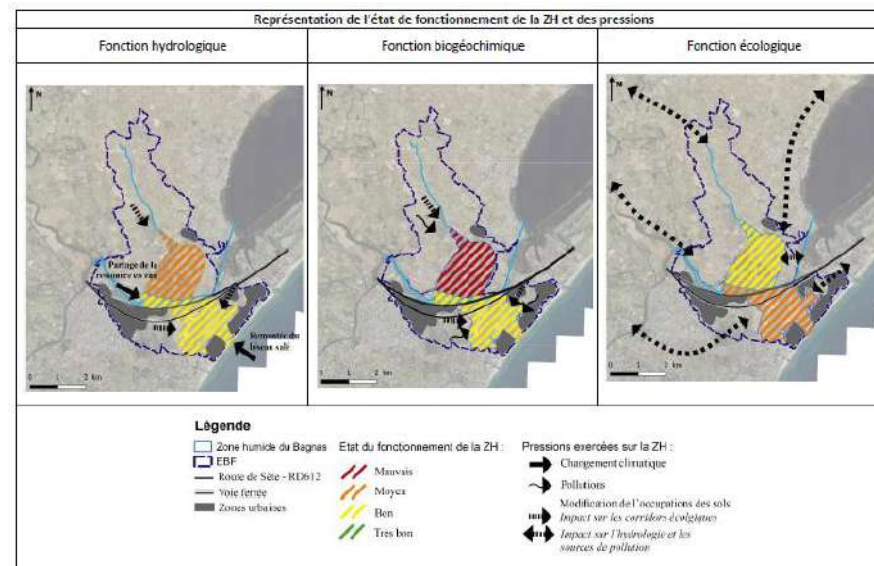
La Zone Humide du Bagnas

Les enjeux de la Zone Humide du Bagnas

Les enjeux de la Zone Humide du Bagnas ont été déterminés à une échelle plus large. Ils prennent en compte l'Espace de Bon Fonctionnement de la Zone Humide. Ils ont été définis à partir de l'évaluation du fonctionnement et de la Zone Humide et des pressions avérées ou potentielles pouvant s'exercer sur celle-ci au sein de l'Espace de Bon Fonctionnement (cf carte ci-après).

Ainsi les enjeux sont les suivants :

- Fonctionnement de la partie Nord de la Zone Humide ;
- Fonctionnement de la partie Sud de la Zone Humide ;
- Maillage écologique de la Trame Verte et Bleue.



Le plan d'action de la Zone Humide du Bagnas

Le plan d'action de la Zone Humide du Bagnas est décomposé selon les trois enjeux. Certaines actions sont reprises dans le plan d'action du Site du Bagnas (suivi hydrologique, étude qualité des eaux...). En revanche, d'autres actions viennent s'inscrire dans ce plan d'action car son échelle est plus large que le site du Bagnas. Il prend en compte certains aspects comme la pollution des eaux en provenance du bassin versant ou les corridors écologiques permettant de relier le Bagnas aux zones humides littorales situées à proximité plus ou moins directe du Bagnas.

Elaboration du plan de gestion 2020-2029

Nb jours

191j

Conserver les milieux lagunaires et les peuplements associés

1. Améliorer la qualité des eaux et gérer plus efficacement les niveaux d'eau

➤ Partenariat avec l'AE et le CDL dans le cadre du nouveau PG

L'année 2019 a permis de continuer le partenariat technique et financier avec l'AE RMC et le CDL (cf introduction PG ci-dessus) lancé en 2018 avec la poursuite du poste chargée de mission plan de gestion et le recrutement d'une stagiaire de 6 mois en qualité des eaux.

➤ Etude de la qualité des eaux

Une étude sur la qualité des eaux du Bagnas a été réalisée en 2019. Le premier objectif de cette étude était de dresser l'état des connaissances relatives au risque de pollution des eaux du site du Bagnas. Ces connaissances ont ensuite été complétées par une nouvelle campagne d'analyse de la qualité des eaux d'alimentation du Grand Bagnas.

Une stagiaire de master a participé à cette étude en réalisant une analyse des données historiques sur la qualité des eaux.

Les résultats de cette étude sont en cours d'analyse. Le rapport finalisé sera disponible début 2020.

➤ Poursuite des suivis hydrologiques et travaux de restauration de martelières

Le suivi hydrologique et la participation au FIL-MED se sont poursuivis cette année. Au total, ce sont 27 points qui sont suivis au Petit et Grand Bagnas.

Les réflexions menées sur la gestion de l'eau, présentées ci-dessus, ont amené le gestionnaire à retravailler le nombre de points suivis. Ainsi la commission scientifique du 16 mai 2019 a permis d'optimiser le nombre de points suivis en fonction des enjeux du nouveau plan de gestion (arrêt du suivi de certaines mares, non ciblées en tant qu'enjeu prioritaire). Ce sont maintenant 16 points qui sont suivis sur la réserve ; répartis sur le Grand Bagnas, la Zone Intermédiaire et le Petit Bagnas.

Améliorer la qualité des eaux et gérer plus efficacement les niveaux d'eau			
Code RNN	Code N2000	Nb jours RNN	Nb jours N2000
EI1/CS1/IP1/IP3	A1/A2/B1	29j	4j
CS2	H17	2,6j	0,4j

2. Améliorer la capacité d'accueil des oiseaux

➤ Résultats des veilles et des suivis liés à l'avifaune

La liste des suivis avifaune réalisés pendant l'année est reprise dans le tableau suivant.

Thème	Espèces	Objectifs 2019
FREQUENTATION DU SITE PAR LES OISEAUX	Comptage des oiseaux d'eau	Apprécier l'évolution de la fréquentation du site, veille hebdomadaire
NIDIFICATION ARDEIDES	Héron pourpré	Comptabiliser le nombre de nids et localiser la colonie
	Butor étoilé	Valider le statut reproducteur et déterminer le nombre de mâle chanteur
	Blongios nain	
NIDIFICATION PASSEREAUX	STOC	Participation un suivi national (MNHN) - évaluation des tendances d'évolution des effectifs de différentes espèces communes nicheuses de France
NIDIFICATION AUTRES GROUPES	Talève sultane	Rechercher des indices de nidification, cartographier les secteurs utilisés
MIGRATION PASSEREAUX	Baguage : Remiz penduline, Hirondelle rustique, des fenêtres et des rivages, Rousserolle effarvate, Phragmite des joncs et Gorgebleue à miroir	Mesurer la durée de stationnement des oiseaux (Protocole SEJOUR-MNHN) et la variation de leur masse, déterminer en détail les voies de migration en France (Protocole VOIE-MNHN)
HIVERNAGE	Comptage des oiseaux au dortoir	Observer l'utilisation hivernale du dortoir pour l'avifaune, Participation à un suivi départemental et national (Grand Cormoran)

Un bilan scientifique sera produit au cours de l'année 2020. Ce bilan analysera notamment les résultats des comptages des oiseaux d'eau de l'année 2019. Ci-dessous sont uniquement présentés les principaux résultats marquants de l'année :

- Un nombre record de Talèves sultanes a été atteint avec 72 individus dénombrés au cours d'une même session (septembre 2019).
- La haie de tamaris est toujours utilisée comme héronnière par les Aigrettes garzettes, Hérons garde-bœufs et cendrés et Ibis falcinelle.

Des dizaines de nids ont encore été observés cette année ; le nombre de couple d'Ibis est en constante progression.

- Comme chaque année, deux équipes bénévoles de bagueurs sont venues baguer les passereaux en roselière pour étudier leur migration et l'utilisation du site.
 - o Pierre et Françoise BULENS aidés de Arnaud LE DRU ont bagué 611 oiseaux (24 espèces différentes) dont 384 Rousserolles effarvates sur 11 jours début septembre. Parmi ces captures, 27 oiseaux ont été contrôlés : une Lusciniole à moustaches baguée en Espagne et un Phragmite des joncs bagué en Belgique.
 - o Pascal et Michèle MIGUET ont bagué pendant 9 jours fin octobre 1760 oiseaux dont 740 Rémiz penduline. Ces résultats confirment l'importance régionale du site du Bagnas pour cette espèce.



Gorge bleue à miroir
(Crédit : A. Le Dru)



Talèves sultanes (Crédit : P. Mantegani)

Améliorer la capacité d'accueil des oiseaux			
Code RNN	Code N2000	Nb jours RNN	Nb jours N2000
CS3/CS4/IP2	B1/C1/H1	64j	9j

Améliorer la qualité des habitats dunaires, de la plage et des peuplements associés

1. Limiter la dégradation des milieux dunaires

En 2019, le gestionnaire a poursuivi ses actions en faveur du cordon dunaire :

- Gestion des espèces exotiques envahissantes (cf partie « Maintenir l'intégrité du site »)
- Actions communes de police pour limiter la fréquentation des dunes (cf partie « Maintenir l'intégrité du site »)
- Maintien du linéaire de ganivelles en tant que ligne de *mise en défens* en haut de plage installé en 2018.

En 2018, un linéaire de ganivelle en haut de plage a été installé grâce à un chantier du PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi). Début 2019, les adhérents et l'équipe de l'ADENA se sont mobilisés une matinée afin de finaliser la pose de ce linéaire. En tout, 500m de ganivelle ont été posés d'une extrémité à l'autre de la plage ; 7 passages sur les 17 identifiés ont



Ganivelles et panneau réglementaire

été obstrués afin de canaliser la fréquentation en épargnant de ce fait certains secteurs. 10 passages ont été conservés afin de limiter la dégradation de l'aménagement. Des panneaux rappelant l'interdiction d'entrer dans les dunes ont été affichés sur chaque entrée.

Nous rappelons que le Comité Consultatif de janvier 2016 ne s'était pas prononcé en faveur de la pose d'une ligne de *mise en défens* totale mais progressive, c'est-à-dire en laissant certains passages en dune sans clôture.

Sur l'année 2019, une vingtaine de mètres de ganivelle ont été détériorés. Chaque dégradation a fait l'objet d'une remise en état afin de maintenir le linéaire posé.

2. Maintenir la gestion écologique de la plage

Le nettoyage différencié de la plage par la mairie d'Agde se poursuit : cribleuse en bas de plage et ramassage manuel en haut de plage pour favoriser le retour de la laisse de mer favorable, notamment, à la formation des premières dunes.

Le maintien de la concertation avec les services plages des 2 communes (Agde et Marseillan) permet d'harmoniser les pratiques et de limiter au maximum les erreurs de gestion.

3. Suivis des mares en arrières-dunes

Plusieurs contrôles ont été faits pendant l'année pour rechercher des pontes de Pélobate cultripède. Les résultats, toujours décevants pour le Pélobate sont intéressants pour les autres espèces (pontes et juvéniles de Crapaud calamite et de Rainette méridionale) et témoignent de l'attractivité pour les amphibiens des mares creusées les précédentes années.

Limiter la dégradation des milieux dunaires			
Code RNN	Code N2000	Nb jours RNN	Nb jours N2000
IP5/IP7/IP8	G1	5j	1j

Maintenir les milieux herbacés ouverts et les peuplements associés

1. Gestion agricole du site du Bagnas

➤ Gestion pastorale et viticole

Le suivi de la gestion pastorale et viticole s'est poursuivi cette année.

Les clos utilisés par M. Fumat ont été redéfinis dans la nouvelle convention d'occupation. Ce nouveau découpage doit permettre une meilleure répartition de la pression de pâturage. Des soucis de clôtures n'ont pas permis d'évaluer l'efficacité de ce dispositif cette année. Le gestionnaire est en réflexion avec l'éleveur afin de palier à ces problèmes.

➤ Création d'exclos pour préserver les orchidées du surpâturage au Pairolet

Les exclos ont été maintenus en 2019. Un suivi des orchidées sera réalisé en 2020 ou 2021 afin de suivre leur évolution et mesurer les bénéfices des exclos pour les espèces.



Poulain né sur le Bagnas au printemps 2019

Conserver les milieux herbacés ouverts			
Code RNN	Code N2000	Nb jours RNN	Nb jours N2000
CS8/IP9/IP4	F1	12j	2j

Améliorer les connaissances sur le patrimoine naturel et historique du site

➤ Observatoire photographique des paysages

En 2016, le gestionnaire, appuyé par le CAUE 34 a mis en place un observatoire photographique des paysages sur le site du Bagnas. Ce dernier couvre l'ensemble du site et ses abords immédiats avec 60 prises de vue.

L'OPP a été reconduit cette année au printemps. Le gestionnaire possède ainsi les mêmes 60 clichés déclinés selon les 4 saisons et pourra reconduire cette méthode dans les années à venir afin de mesurer les évolutions du paysage.

Améliorer les connaissances sur le patrimoine naturel et historique du site			
Code RNN	Code N2000	Nb jours RNN	Nb jours N2000
CS11	--	6	--



OPP printemps 2019

OPP automne 2018

Maintenir l'intégrité du site

1. Lutter contre les espèces envahissantes et réguler la population de sangliers

➤ Espèces végétales envahissantes

La lutte contre les espèces végétales envahissantes s'est poursuivie cette année selon deux axes prioritaires :

La conservation de la zone littorale

Les tests d'éradication du Bourreau des arbres se poursuivent dans les dunes du Bagnas. Pour cela, un protocole expérimental a été validé en Groupe de Travail du CSRPN en avril 2018, ce qui a permis au gestionnaire, encadré par F. Bonhomme du CSRPN, de mener 2 campagnes de test au printemps et à l'automne. L'ADENA a présenté les résultats de ces tests au CSRPN en octobre 2019. Les tests sont poursuivis ainsi que le débroussaillage des zones identifiées. La progression de cette plante sur les dunes reste aujourd'hui toujours alarmante.

La conservation des canaux d'eau douce colonisés par la Jussie

Plusieurs canaux ont, cette année encore, fait l'objet d'une campagne d'arrachage grâce à la participation d'un groupe de scouts pendant 1 semaine. Les anciens secteurs colonisés ont ainsi été contrôlés ; ils

semblent désormais débarrassés de cette plante et sont protégés d'une recolonisation par des filtres. Les faibles niveaux d'eau dans la longe n'ont pas permis de poursuivre l'arrachage sur un nouveau tronçon.



Les scouts lors du chantier Jussie en juillet

Cette année, deux élèves en BTS GPN ont effectué leur stage sur la thématique des espèces envahissantes. Ils se sont concentrés sur la Canne de Provence et le Sénéçon du cap. Ces stages ont été l'occasion d'organiser des chantiers d'arrachage avec l'école Saint Sernin et nos adhérents :

- 3 chantiers d'arrachage de Canne de Provence
- 1 chantier d'arrachage de Sénéçon du cap.



*Chantier arrachage avec école
St Sernin 2019*

➤ Espèces animales

Ragondins / rats musqués / sangliers (saison octobre 2018-mars 2019)

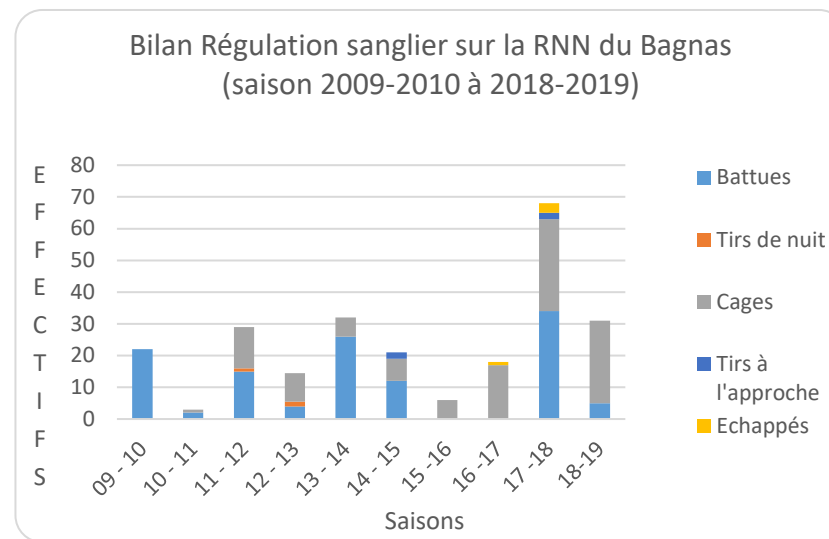
Pour la saison 2018/2019, l'espèce a été observée à plusieurs reprises sur le Bagnas principalement entre le mois d'octobre et janvier avec quelques observations de petits groupes entre Mars et Août. Le bilan de la saison fait état de 31 sangliers abattus selon les modes de régulation suivants :

Méthodes	Nombre d'individus abattus
Cages	26
Battues	5
Tirs à l'approche	Pas d'opération

Face à la densité de sanglier observée en zone sud (Petit Bagnas, Zone Intermédiaire et Sept Fonts) cette saison, et malgré les efforts de régulations déployés (par cage), une battue administrative a été menée en mars 2019 conformément aux AP en vigueur, n° DDTM34-2018-10-09815 et DDTM34-2019-02-100070).

En parallèle, une concertation importante a été menée entre les acteurs de la chasse, l'Etat (DDTM/DREAL/CDL) et le gestionnaire afin de partager annuellement au regard de critères objectifs la nécessité ou pas de réaliser une battue au sein de la réserve.

La régulation du ragondin s'est poursuivi cette année avec 16 ragondins tués. Un rat musqué a également été contacté et abattu cette saison.



Perspective saison 2019-2020

Pour la saison 2019-2020, un arrêté préfectoral (N°DDTM34-2019-11-10782) unique a été pris permettant la régulation des sangliers, ragondins par cage et par tirs d'approche en journée (comprenant l'aube et le crépuscule) d'octobre 2019 à septembre 2020.

Comme proposé en réunion début 2019 avec les partenaires (FDC 34 / DDTM 34 / ADLL / ADENA), l'ADENA a initié une réflexion sur l'augmentation de la pression de piégeage du sanglier par la pose de cages supplémentaires. Ainsi, ce seront au total 4 cages supplémentaires (3 cages fixes et une cage mobile) qui seront fabriquées et installées en 2020. Ces cages seront équipées de système de surveillance permettant de limiter le dérangement induit par la régulation du sanglier sur la Bagnas.

Au 31 décembre 2019, 14 sangliers (capture par cage) ont été abattus.

Lutter contre les espèces envahissantes et réguler la population de sangliers			
Code RNN	Code N2000	Nb jours RNN	Nb jours N2000
IP10/CS10/IP11	I1	68j	10j

2. Entretien et renaturer le site, limiter les pollutions et les risques d'incendies

➤ Bâtiments : cheminée de Maraval

Dans le cadre de la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage (L322-10) signée par la mairie d'Agde, le CDL et l'ADENA fin 2016, la mairie a piloté les travaux de rénovation de la cheminée de Maraval. Ces travaux ont pris fin en janvier 2019.

Des travaux de nettoyage et de sécurisation du mur de l'enceinte ont été réalisés cette année par l'ADENA et le PLIE.

Une fois rénové, ce lieu aura vocation à accueillir du public.

Une boucle au sein du domaine viticole a été identifiée par l'ADENA. Accessible depuis deux parkings, cet itinéraire permettra de valoriser ce site et la rénovation réalisée.

Un panneau de présentation du domaine de Maraval et du Grand Rhinolophe a été réalisé par l'ADENA et imprimé par la mairie d'Agde. Il sera mis en place en 2020.



Panneau de sensibilisation au domaine de Maraval

➤ Bâtiments : Domaine du Petit Clavelet

Les travaux au Petit Clavelet ont été poursuivis cette année dans le cadre de la Convention L322-10 signée par la Mairie d'Agde, le CDL et l'ADENA. La mairie a piloté les travaux de restauration du garage.

La mairie a également installé des abris extérieurs pour les chevaux l'été afin de leur procurer une zone d'ombre.



Garage Petit Clavelet



Abris chevaux

➤ Travaux d'entretien et de nettoyage

Dans le cadre de la co-gestion de la réserve, la CAHM a renouvelé son soutien pour la fauche des chemins du Grand Bagnas. L'équipe s'est également chargée en interne de divers travaux d'entretien.

Le nettoyage régulier de la réserve et de ses abords s'est poursuivi cette année. Des dépôts conséquents de déchets sont toujours régulièrement observés en réserve ou en limite.

Cette année encore, des personnes du Plan Local pour l'insertion et l'Emploi (PLIE) de la CAHM ont participé à des chantiers sur le site du Bagnas. Ils ont participé au nettoyage de la zone dunaire après la saison estivale, au nettoyage de l'enceinte de Maraval (enlèvement des pierres) et au démantèlement d'un affut de chasse présent aux 7 fonts.



Ramassage des gravats à Maraval avec le PLIE

Une journée de nettoyage a été organisée avec la MJC de Marseillan et les adhérents de l'ADENA pour retirer les déchets le long de la RD 612.

Prévention des incendies

2019 est une année marquée par de nombreux départs de feu d'origine criminelle à proximité de la réserve, l'auteur ayant été arrêté en plein cœur de l'été, la fin de l'année fût plus calme. Au total, sur une dizaine de départs de feu aux alentours de la RNN ont pu être recensés. 3 d'entre eux ont eu un impact sur le territoire de la RNN brûlant 2000 m².

Entretien et renaturer le site, limiter les pollutions et les risques d'incendies			
Code RNN	Code N2000	Nb jours RNN	Nb jours N2000
CI1/IP12/IP13/SP1	--	73j	--

3. Veille environnementale

La veille environnementale s'est portée en 2019 sur :

- Echange et veille régulière avec RTE et EDF concernant les travaux d'entretien des lignes électriques.
- Echange et veille régulière avec les campings voisins de la réserve naturelle concernant le débroussaillage en bordure de camping pour limiter les risques incendie.
- Journée de sensibilisation avec la SNCF sur les travaux en réserve.
- Accompagnement d'une étude sur les collisions avec les ongulés sauvages menée par la SNCF.
- Des travaux ont été réalisés au nord du Bagnas, dans le quartier des Mougères. Les travaux ont été réalisés en dehors du site du Bagnas mais les ouvriers ont stocké du matériel sur une parcelle du

Conservatoire du Littoral. L'intervention du garde lors d'une réunion de chantier a permis de sensibiliser le maître d'œuvre et de limiter les impacts (décompactage etc).

- Des plants de Cannabis ont été découverts en zone Sud. Une surveillance régulière a été mise en place mais la personne en cause n'a pu être identifiée.
- Des tags ont été réalisés sur la Maison de Koch et ont été nettoyés la semaine suivante.
- 4 chiens et chats errants ont été capturés sur la réserve.

Veille environnementale			
Code RNN	Code N2000	Nb jours RNN	Nb jours N2000
MS1	L1	10.5j	1.5j

4. Maîtriser la fréquentation

➤ Surveillance, police de la nature et bilan des infractions

Les activités de surveillance se sont poursuivies cette année. En 2019, le garde a rédigé 7 timbres amendes pour circulation piétonne interdite.

Le partenariat avec les services de police de l'environnement se développant, le garde de la réserve a participé à 1 opération avec les services de la CAHM et l'ONCFS à l'automne sur des terrains du CDL. Une première sortie en « contrôle chasse » a été testée cette année avec les

gardes chasses particuliers de la société de chasse d'Agde, cette opération devrait être reconduite au cours de la saison.

En parallèle, le garde de la réserve vient en appui ponctuel aux gardes de la CAHM qui surveillent en saison le site Natura 2000 de la Grand Maire à Portiragnes.

➤ Fréquentation sauvage des milieux dunaires

Cette année 2 opérations ont été menées dans les dunes du Bagnas au printemps et à l'automne avec les services de police : Police Municipale Agde et Marseillan, Police Nationale Agde, gendarmerie, ONCFS, CAHM, garde de la réserve. A noter, la participation de plusieurs gardes du littoral de différents sites du conservatoire du littoral héraultais.

Au total, 20 personnes ont été verbalisées pour une amende de 135 € chacune.

En parallèle, les patrouilles des brigades environnement et équestre se sont poursuivies toute l'année. Pour les mois de Juin/Juillet/Août, la Brigade environnement a procédé à 27 patrouilles sur la zone dunaire et à 51 verbalisations, la brigade équestre réalise environ 20 patrouilles par mois au sein du Petit Bagnas pendant l'été (avec environ 100 rappels à l'ordre et reconduite en dehors du Bagnas).

➤ **Amélioration de la signalétique réglementaire**

L'ADENA et la ville de Marseillan ont cette année œuvré à protéger le Payrollet en installant une barrière et des enrochements à l'entrée du site classé Natura 2000. Un panneau explicatif a également été installé pour expliquer au Grand Public la réglementation et l'intérêt de protéger cette lagune temporaire.



Protection du Payrollet et sensibilisation

Au niveau de la réserve naturelle, 5 panneaux ont été remplacés en zone dunaire.

Maîtriser la fréquentation			
Code RNN	Code N2000	Nb jours RNN	Nb jours N2000
SP2/SP3	J1	16j	2j

Accueillir et sensibiliser le public à la fragilité et aux richesses du site

1. Améliorer les prestations d'accueil et d'animation

➤ Accueil à la maison de la réserve

En 2019, le nombre de visiteurs venus demander des renseignements à la maison de la réserve est relativement stable (entre 1000 et 1500 personnes chaque année). La tenue de l'accueil est assurée en grande partie (63% du temps) par des bénévoles de l'association (936H au total sur l'année).



De plus, l'ADENA a continué à améliorer la qualité et la visibilité de ses stands sur des événements et forums locaux, en développant de nouveaux outils pédagogiques comme un coffre recensant les trésors de nos plages languedociennes. Ainsi ce sont environ 330 personnes qui ont été informées des activités de l'ADENA en 2019.

Coffre aux trésors de la plage

➤ Création d'un observatoire

Un observatoire a été installé en face de la héronnière au début de l'été 2019. Cet abri a été entièrement fabriqué à partir des Cannes de Provence de la Réserve grâce aux adhérents de l'association. Cette installation est

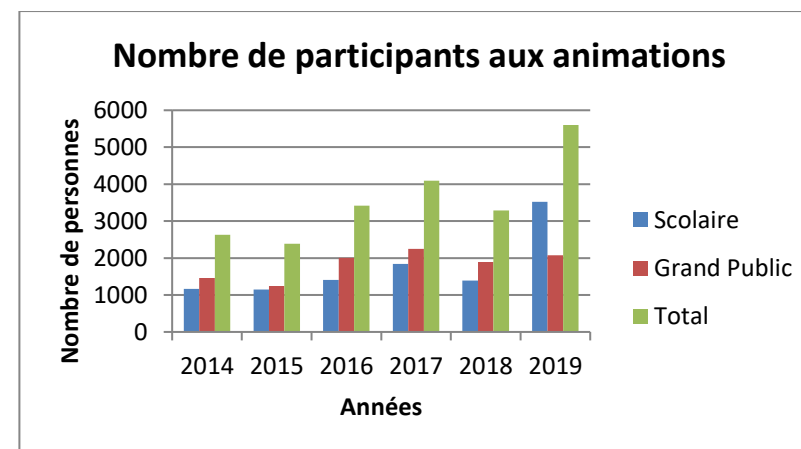
provisoire et entièrement réversible afin d'offrir de meilleures conditions d'observation (limitation du dérangement et abri lors de fortes chaleur comme en juin 2019) en attendant les observatoires prévus dans le projet d'aménagement.



Observatoire en Cannes de Provence

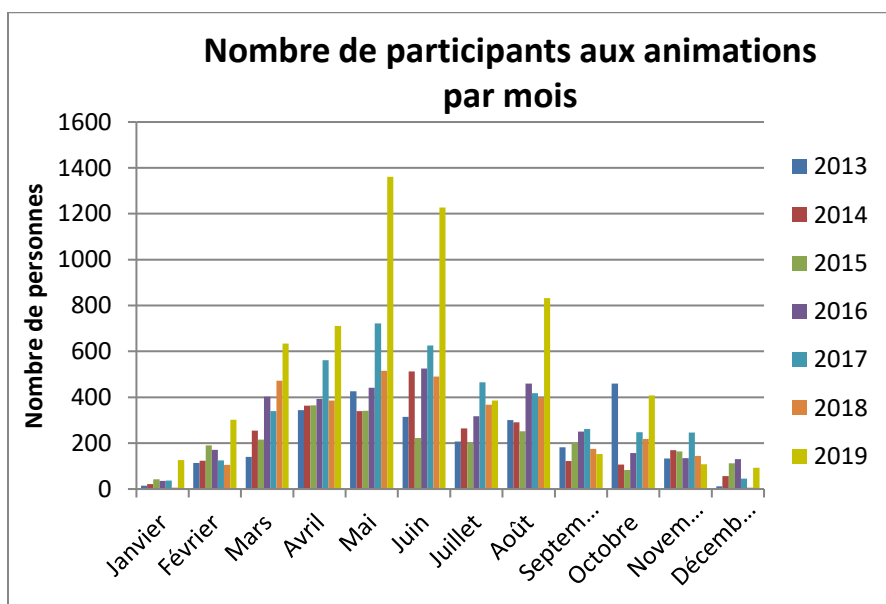
➤ Animations

En 2019, 6355 personnes (adultes et enfants) ont pu découvrir les richesses naturelles du Bagnas et ont été sensibilisées aux enjeux du site et de sa gestion. Cela représente 44% des animations grand public et 56% pour les animations scolaires. Afin de limiter la pression sur le Bagnas, 28% des animations grand public et 68% des animations scolaires ont été effectuées hors Bagnas. Ces animations se sont faites dans les environs de la RNN (Bassin de Thau, Mont saint-loup, classes, conférences ...).



On note une forte augmentation en 2019 par rapport aux années précédentes, liée à l'arrivée d'une seconde animatrice au sein du pôle animation et au développement du partenariat avec le CPIE du Bassin de Thau pour les animations scolaires.

On s'aperçoit sur le graphique ci-dessous que le printemps reste la période de plus haute fréquentation ; plus de 50% des participants se répartissent sur les mois de mars à juin. Cette distinction est encore plus marquée en 2019 où le nombre d'animations scolaires a été très important au printemps. On remarque également un pic d'animation en août correspondant aux visites réalisées essentiellement pour les touristes.



➤ **Du côté du grand public...**

Cette année de nouvelles thématiques ont vu ou revu le jour. Au printemps des animations sur la découverte des plantes sur le petit Bagnas ont été mises en place dès l'arrivée de la seconde animatrice nature. On y aborde ici le végétal sous toutes ses formes : morphologie, utilité, adaptation climatique...

Durant l'été, de nouvelles animations ont été réalisées par une stagiaire en formation d'animateur nature (BPJEPS EEDD) sur des sites proches de la réserve (dunes du Castellás, salins de Villeroy et lagune de Thau au niveau de Maldormir). Elles abordaient de nouvelles thématiques (végétation dunaire, fonctionnement d'un salin ...) qui ont beaucoup plu. Elles seront maintenues sur l'ensemble des périodes scolaires.



Animation Mystère des plages Dunes du Castellás / Crédit : Laurent Gheysens



Animation dans le cadre d'un partenariat avec Richemer/Crédit : Henri Comte

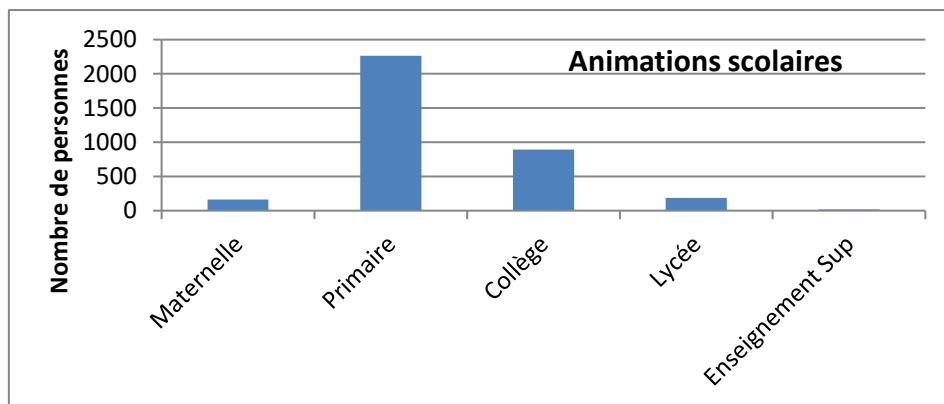
Par ailleurs, les animations sur le domaine viticole de Maraval ont été maintenues pendant la période estivale. Elles ont été peu fréquentées mais ont plus aux personnes présentes. Ces animations seront renouvelées peut-être sous un autre format ou à une autre période de l'année.

L'ADENA a également accueilli de nombreux groupes très divers : associations de marcheurs ou autres, personnes en réinsertion sociale,

public en situation de handicap, Conseil Municipal des Jeunes d'Agde, personnel d'entreprise ...

Concernant les événements nationaux, l'association a participé aux Journées Mondiales des Zones Humides, Fréquence Grenouille, Fête de la Nature, Nuit européenne de la Chauve-souris et Journées Européennes du Patrimoine.

➤ Du côté des scolaires...



Les animations scolaires ont permis de sensibiliser 3550 élèves, de la maternelle au Master, venant de communes proches de la réserve mais également d'un peu partout en France, grâce aux classes vertes ou bleues notamment.



Animations scolaires

Pour les établissements locaux, ce sont les écoles de la CAHM (Agde, Bessan, Tourbes, Vias, Portiragnes, ...) et de SAM (Mèze, Marseillan, Sète) qui viennent régulièrement, ainsi que des collèges et lycées plus ou moins lointains (Agde, Perpignan, Florensac, Béziers, Sète, Narbonne, Marseillan). La plupart des enseignants reviennent d'une année sur l'autre et nous accueillons de nouvelles classes et écoles chaque année. Une classe d'élèves ingénieurs agronomes de Toulouse est notamment venue découvrir la réserve et la gestion de celle-ci.

Partenariats

L'ADENA poursuit également ses partenariats avec les acteurs locaux : campings, CLJ, CPIE Bassin de Thau, CCAS, MJC, CAHM, Offices de tourisme... Le Conseil Municipal d'Agde et les comités de quartier du Cap sont également venus découvrir la réserve.

Améliorer les prestations d'accueil et d'animation			
Code RNN	Code N2000	Nb jours RNN	Nb jours N2000
PA1/PA2/PA3	--	287,5j	--
CI4	K14/K15	2,4j	0,3j

2. Communiquer sur la réserve

La communication dans la presse locale et auprès du réseau d'espaces naturels s'est poursuivie : une trentaine d'articles a permis de promouvoir les animations et autres actions menées sur le site. Une chronique radio a été réalisée avec Radio Pays d'Hérault dans l'émission Vivre du Terre.

L'ADENA poursuit également la mise à jour du site Internet du Bagnas et de la page Facebook. Cette dernière compte une soixantaine de publications en 2019 (contre 40 en 2018). Le nombre d'abonné a lui aussi augmenté, passant de 480 à 725 en 1 an ainsi que le nombre de vues sur les publications qui est passé de 17 000 à 48 200. La publication la plus vue cette année est celle présentant le reportage effectué par France 3 sur la Réserve.

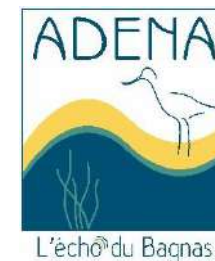
L'ADENA s'est dotée d'un nouveau site internet, réalisé par Carine S., bénévole de l'association. Plus ergonomique, le site permet de mettre à jour les actualités en continu depuis la page Facebook et présente l'association, ses missions et la Réserve Naturelle.

Mis en ligne début juillet 2019, le site comptabilise 8188 connexions. La page la plus visitée est celle du programme d'animation avec 592 vues.

Le lien du site internet est le suivant : www.adena-bagnas.fr.



L'ADENA s'est également dotée d'une identité visuelle. Le logo a été mis au goût du jour et une charte graphique permet d'uniformiser tous les documents de l'association.



La vie associative étant en plein essor, l'ADENA a créé une Info'Lettre trimestrielle afin de communiquer avec ses adhérents.



Communiquer sur la réserve			
Code RNN	Code N2000	Nb jours RNN	Nb jours N2000
CC1	A23/D14,15/K11,12,13/L11	20j	3j

Coordonner l'ensemble des actions

1. Coordination et suivi de la mise en œuvre du plan de gestion et du DOCOB

Action de coordination transversale permettant la gestion de la réserve et des sites Natura 2000.

2. Gestion du personnel

➤ Personnel de la réserve

Cette année a été très mouvementée au niveau du personnel.

- Au niveau de la direction : Julie Bertrand, Directrice de l'ADENA et Conservatrice de la Réserve est partie en congé maternité début août. Elle a été remplacée par Noémie Le Gars chargée du plan de gestion de janvier 2018 à juin 2019. Noémie est ainsi passée coordinatrice de l'ADENA pendant 7 mois (jusqu'en février 2020).
- Le départ d'Hélène Goossens remplacée par Elodie Blanquet en tant qu'animatrice Nature.
- L'arrivée d'Amélie Guyomard en tant que seconde animatrice nature.
- L'arrivée de Xavier Fortuny en tant que chargé d'études scientifiques fin janvier 2019.
- Le développement de projets propres à l'ADENA permettant une nouvelle dynamique de l'association et donc l'arrivée de Clara Rondeau sur le projet Roselières (pour une durée de 3 ans).

Concernant la mission de gestion de la RNN du Bagnas, l'équipe s'organise en 2 pôles encadrés par la conservatrice Julie BERTRAND, mise à disposition par la CAHM :

Scientifique et technique

- Xavier FORTUNY : chargé d'études scientifiques
- Mathieu LOGNOS : garde-technicien
- Benoît VIBAREL : agent-technique mis à disposition par la CAHM

Accueil et sensibilisation du public

- Elodie BLANQUET : animatrice nature
- Amélie GUYOMARD : animatrice nature et chargée de la vie associative
- Cindy LANCAR puis Arnaud-Loup LEMKE : animateur nature stagiaire en alternance (formation BPJEPS)

L'ensemble du personnel est à temps complet, 8 ETP dont 6 salariés de l'ADENA et 2 fonctionnaires mis à disposition par la CAHM.

➤ Formations

Le personnel a bénéficié de plusieurs formations de l'AFB, du CPIE BT et du réseau COOPERE34 :

- Mathieu LOGNOS : participation à la formation AFB "remise à niveau garde du littoral » du 09 au 12 septembre 2019.

- Noémie LE GARS : participation aux deux formations proposées par COOPERE34 : « Gestion des ressources humaines » et « gestion financière » des associations les 7 et 14 novembre 2019.

- Hélène GOOSSENS : participation à la formation AFB « Initiation à l'entomologie » du 15 au 19 avril 2019 et participation à la formation du CPIE BT « Sensibiliser et accompagner à la prise en compte de la Trame Verte et Bleue dans les territoires » les 16 et 17 septembre 2019.

Enfin, un accompagnement/formation de quelques jours auprès des agents et administrateurs de l'ADENA a été réalisé par le CPIE BT afin de réaliser la stratégie de communication de l'ADENA.

➤ **Stagiaires**

L'ADENA a encadré en 2019, 15 stagiaires de la 3e au Master II pour un total de 51 semaines.

3. Gestion des données / Partenariats

La structuration des données d'inventaires et de suivis scientifiques de la réserve se poursuit en interne et avec les partenaires.

L'ADENA a tissé au fil des années de nombreux partenariats. Le tableau ci-dessous présente les principaux partenariats :

Type de structures	Structures	Type de partenariats
	DREAL/DDTM	Convention de gestion

Statutaire	CDL	Convention de gestion
	Agde/CAHM	Co-gestionnaire des terrains du CDL
EEDD	CPIE BT	ADENA membre du conseil d'administration
	COOPERE 34	ADENA membre
	GRAINE Occitanie	ADENA membre
Scientifiques	Oc'Nat'	ADENA membre du conseil d'administration
	Pole relais lagune	Participe aux échanges
	RNF	L'ADENA et les salariés sont membres/ J. Bertrand, membre du conseil d'administration
	SMBT	Technique concernant la gestion hydraulique

L'ADENA participe à la plupart des temps forts de l'année de ces structures.

Enfin, l'ADENA est également membre de plusieurs comités de gestion et groupes de travail à l'échelle du territoire pour la rédaction et l'animation de documents de planification (PLU, SAGE, DOCOB, contrat de gestion intégrée de la lagune de Thau, etc).

Coordonner l'ensemble des actions			
Code RNN	Code N2000	Nb jours RNN	Nb jours N2000
MS2/MS3/MS4/MS5/MS6	L1	251,4j	35,1j

COMPTE DE RESULTAT 2019 PROVISoire

CHARGES		PRODUITS	
ACHATS	71 256	SERVICES ET CESSIONS	40 121
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	120 971	SUBVENTIONS ET CONVENTIONS	345 347
IMPÔTS ET TAXES	2 983	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	19 458
CHARGES DE PERSONNEL	196 396	TRANSFERTS DE CHARGES	5 507
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	180		
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	26 142	PRODUITS FINANCIERS	946
CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 447	PRODUITS EXCEPTIONNELS	19 120
IMPÔTS	400		
RÉSULTAT PRÉVISIONNEL (excédent)	9 723		
TOTAL CHARGES HORS CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	430 498	TOTAL PRODUITS HORS CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	430 498

Ce compte de résultat est provisoire. Il est précisé que ce compte de résultat présente comme chaque année les comptes de l'ADENA et pas uniquement les comptes de la réserve naturelles du Bagnas.

La valorisation du temps bénévole n'a pu être prise en compte dans la présentation de ce compte de résultat.

MOYENS FINANCIERS MOBILISES PAR LES PARTENAIRES SUR LE SITE DU BAGNAS HORS BUDGET ADENA

Intitulé des opérations	Montant total (€ TTC)	CDL	Ville d'Agde	Ville de Marseillan
Travaux Petit Clavelet sur 5 ans 2016/2020 (51% Ville d'Agde / 49% CDL)	109 035	44 035	65 000	
Enrochement + barrière + panneaux Payrollet	19 012,80			19 012,80
TOTAL (€)	128 047,80	44 035	65 000	19 012,80

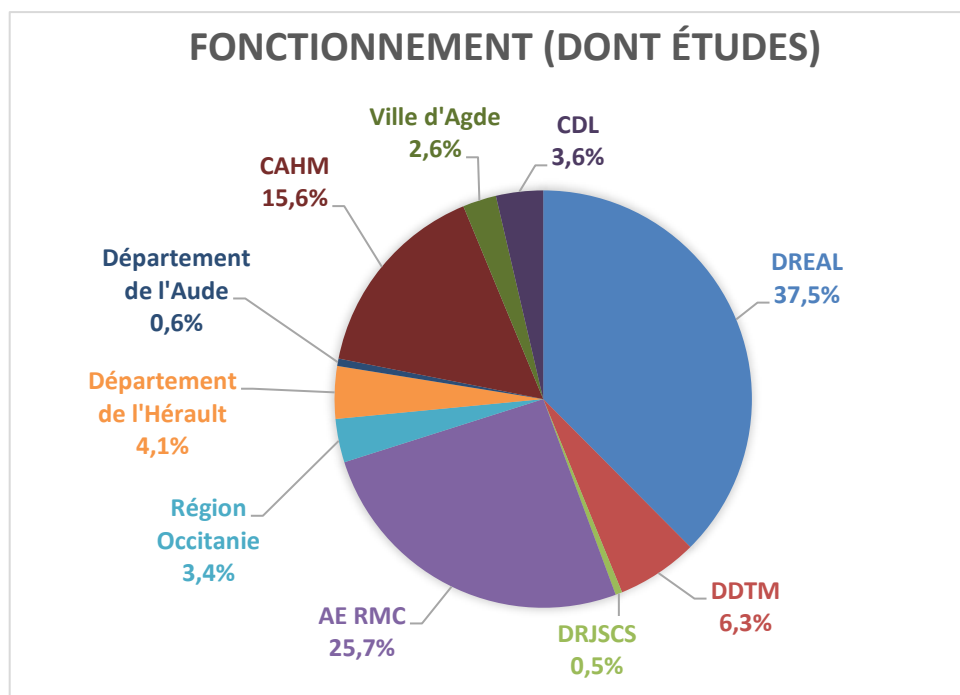
SOUTIEN DES PARTENAIRES ET BENEVOLES DE L'ADENA A LA GESTION DU SITE

Structures	Actions réalisées
Bénévoles de l'ADENA	<ul style="list-style-type: none"> - Appui administratif, gestion des cotisations - Permanences pour l'accueil du public - Appui aux activités d'animation - Participation à des chantiers terrain - Tenue de stand et communication sur l'ADENA et la RNN - Activité de baguage par bagueurs du MNHN
CDL	- Gratuité des locaux de gestion
CAHM (co-gestionnaire)	- Soutien du service espace vert pour les travaux de débroussaillage (chemins + domaine)
Mairie d'Agde (co-gestionnaire)	<ul style="list-style-type: none"> - Nettoyage différencié de la plage / fabrication de panneaux réglementaires - Surveillance régulière par les brigades équestre et environnement - Chantier PLIE Ganivelle des dunes du Bagnas - Gratuité eau/électricité au DGC

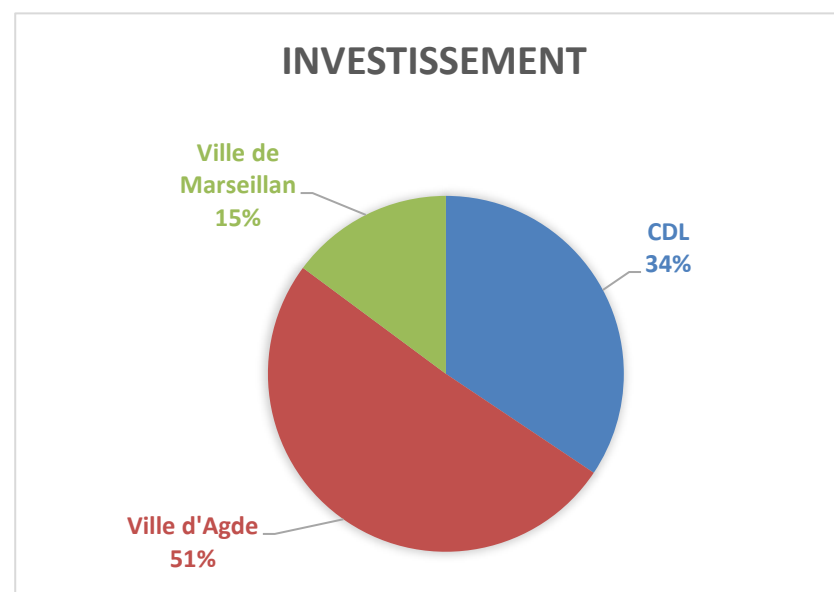
MOYENS FINANCIERS TOTAUX MOBILISES SUR LE SITE DU BAGNAS Fonctionnement + Investissement

Si l'on ajoute aux charges du compte de résultat de l'ADENA, les moyens financiers mobilisés par les partenaires hors budget ADENA, on obtient les moyens financiers totaux mobilisés sur le site du Bagnas en 2019 qui s'élèvent à **558 545,80 €**.

Les graphiques ci-dessous présentent les moyens financiers en fonctionnement et en investissement mobilisés par chaque partenaire sur le site du Bagnas.



Fonctionnement



Investissement